



Assemblée communale Convocation

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune du Pâquier sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

MARDI 5 AVRIL 2016, A 20 H 00
A LA SALLE POLYVALENTE DE LA GARE

LISTE DES OBJETS A TRAITER

1. **Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée : celui-ci est à la disposition des personnes intéressées au bureau communal et peut être consulté sur le site internet : www.lepaquier.ch .**
2. **Comptes 2015**
 - 2.1 Présentation
 - 2.2 Rapport de la commission financière sur la base de l'organe de révision
 - 2.3 Approbation.
3. **Création d'une association intercommunale pour la construction, la rénovation et l'exploitation des EMS des communes de Bulle, Echarlens, Gruyères, le Pâquier, Marsens, Pont-en-Ogoz, Riaz et Sorens**
4. **Divers**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture de l'administration communale.

Le Conseil communal

Le Pâquier, le 8 mars 2016